

L'hon. M. PEARSON: Des journaux communistes de l'étranger, notamment le *Daily Worker* de Londres, ont adopté la même attitude. L'éditorial paru à Londres, à Moscou et ailleurs—c'était partout le même, en substance—parlait d'une résolution présentée au Sénat des États-Unis, si j'ai bonne mémoire, par le sénateur Edwin Johnson, du Colorado, à l'effet d'amener la cessation des hostilités en recourant à peu près aux mêmes moyens. Il est rare que des feuilles communistes impriment de tels exposés de vues sans tenir ces dernières de source officielle.

M. FRASER: Monsieur le président, les journaux américains d'hier affirment que les feuilles d'inspiration communiste aux États-Unis s'attendraient à une cessation des hostilités en Corée d'ici au 25 juin; en outre, selon les mêmes feuilles, toutes les troupes seraient sorties de Corée d'ici à la fin de décembre.

L'hon. M. PEARSON: Oui, j'ai vu ces rapports. Vous avez peut-être lu, comme émanant des cercles officiels de Washington, certaines allusions à la proposition contenue dans l'accord dressé en décembre dernier par ceux qui voulaient faire cesser le feu. Cette proposition viserait à faire retirer les troupes derrière une ligne longeant, d'une manière générale, le 38<sup>e</sup> parallèle, mais une zone intermédiaire neutre d'une vingtaine de milles de largeur aurait été prévue. De plus, cette retraite serait suivie de mesures ayant pour objet l'évacuation complète de toutes les forces autres que coréennes de la Corée.

M. FRASER: La zone en question s'étendrait-elle 10 milles de chaque côté du parallèle, ou 20 milles d'un seul côté?

L'hon. M. PEARSON: De fait, la proposition fut approuvée à cette époque par les États-Unis. Elle jouit actuellement d'une certaine publicité.

Je n'ai pas sous les yeux le texte exact de la proposition, mais il s'agissait d'une zone neutre de 20 milles de largeur, longeant plus ou moins le 38<sup>e</sup> parallèle; et dans notre esprit cette zone devrait s'étendre au nord du 38<sup>e</sup> parallèle.

M. FRASER: Voilà ce que je voulais savoir: si la zone aurait 10 milles de notre côté du parallèle et 10 de l'autre côté, ou si elle s'étendrait à 20 milles au nord.

L'hon. M. PEARSON: Nous n'avons vraiment pas tracé de ligne, et j'hésite à dire qu'elle s'étendrait à 20 milles au nord du parallèle sur toute la longueur, parce que la chose est probablement impossible; mais la majeure partie de cette zone serait située au nord du parallèle.

M. CÔTÉ: Ces 20 milles ont-ils été franchis par l'armée des Nations Unies?

L'hon. M. PEARSON: Cette zone neutre serait policée par les forces des Nations Unies.

M. CÔTÉ: Non. Voici ce que je veux dire: jusqu'ici, l'armée des Nations Unies est-elle allée au delà?

L'hon. M. PEARSON: Elle est allée beaucoup au delà dans ses opérations.

M. JUTRAS: Je voudrais passer à un autre sujet, mais l'heure avance et M. Decore a la parole.

M. DECORE: Monsieur le président, au cours de la discussion qui a eu lieu à la dernière séance, on a fait allusion au Service international de Radio-Canada. Le Ministre a laissé entendre, je crois, qu'il serait prêt à présenter une déclaration, ou plutôt qu'il ne verrait pas d'inconvénients à présenter une déclaration, sur le but et le caractère des émissions, surtout celles qui sont destinées aux pays d'Europe.

L'hon. M. PEARSON: En effet, à la dernière réunion, j'ai dit que je serais heureux de présenter cette déclaration aujourd'hui ou un peu plus tard, mais si vous le voulez bien, j'attendrai à la prochaine séance, car nous sommes en train de passer soigneusement en revue le texte des émissions antérieures. Je